

Monsieur le préfet,

Monsieur le secrétaire d'État chargé des Retraites et de la Santé au Travail,

Mesdames et Messieurs les députés,

Madame le maire de Lille,

Madame la représentante de Monsieur le président du conseil régional des Hauts de France,

Mesdames et Messieurs les représentants des autorités civiles, religieuses et militaires,

Mesdames et Messieurs les représentants d'association et d'institution,

Monsieur le Rabbin des Hauts de France,

Mesdames et Messieurs, Ma chère épouse, Mes chers enfants, Mes chers Amis,

A la veille de Roch Hachana, il est de coutume de se retourner sur l'année qui s'achève et se remémorer ce qui aura marqué les douze mois écoulés, pour pouvoir se lancer pleinement dans l'année qui commence et mieux encore se projeter dans l'avenir

Cette année fut tout à la fois belle et éprouvante ; belle car elle a permis de jolies réalisations communautaires locales, en premier lieu, la rénovation sans précédent de notre belle Synagogue refaite en l'état originel, classée à l'inventaire des monuments historiques.

C'est l'occasion de remercier nos merveilleux donateurs

La Mairie de Lille, Martine Aubry bien sûr, pour son engagement personnel, les services municipaux et particulièrement les services du patrimoine culturel

Monsieur Xavier Bertrand, président de la région, qui a soutenu ce beau projet.

La DRAC, représenté par Mr le préfet, Monsieur Leclerc

La fondation du Crédit Agricole, représentée par Mr Pacory son président et Mme Oliveau

Ainsi que tous nos généreux donateurs sans qui cette rénovation n'aurait été possible.

L'an dernier je vous annonçais l'inauguration de notre nouvelle synagogue pour le mois de Novembre 2020...il a fallu y renoncer.

Mais si la situation sanitaire nous le permet, nous pourrons tous nous retrouver au mois de Novembre 2021 pour enfin fêter dignement cet événement.

Un lieu ouvert, où chacun peut s'exprimer, dans la diversité du judaïsme, un lieu d'ouverture à nos frères Chrétiens et Musulmans.

Cette synagogue, comme les mosquées, les églises, les temples font partie de notre paysage national.

Comment choisir les mots appropriés pour évoquer la situation que nous avons vécue et que nous continuons de vivre ?

Comment apaiser, consoler face à tant de situations douloureuses ?

En quelques mois, tous nos repères ont volé en éclats, et le monde d'hier a laissé place à une nouvelle réalité.

Toute proportion gardée et sans comparaison possible entre les deux périodes, c'est bien la première fois depuis la guerre que des pays entiers subissent un tel ébranlement de leur zone de confort habituel et qu'un mal invisible, sème la maladie et la mort à une telle échelle et dans tous les milieux ; nous oblige à un si long retranchement dans nos maisons, paralyse la société et l'économie, obère le proche avenir de tant d'incertitude.

La communauté juive française n'a pas été épargnée par cette crise sanitaire.

Pour la première fois depuis l'occupation, nos synagogues ont dû être fermées avec l'accord unanime de nos rabbins, en vertu du principe fondamental de notre tradition qui impose de privilégier la vie.

Pour autant, la vie communautaire ne s'est pas interrompue, elle s'est transformée.

Les technologies modernes nous ont permis de « garder le contact », elles ont rendu possibles les échanges au sein des familles, des groupes d'amis, des communautés.

La solidarité communautaire a ainsi pu continuer à fonctionner, grâce notamment à l'action exemplaire des dirigeants de nos synagogues et de tant de fidèles admirables qui se sont efforcés de maintenir le lien social pour sortir nombre de familles de leur solitude et leur venir en aide.

Nous nous sommes également efforcés d'innover en mettant en place de multiples initiatives afin de continuer à nourrir la vie spirituelle de nos fidèles, notamment à l'occasion des fêtes.

Nos Rabbins ont multiplié les offices collectifs à distance, ou encore les enseignements en direct ou par enregistrement.

Nous avons également mis en place le télé-enseignement pour les enfants afin de poursuivre l'œuvre du Talmud Torah.

Mais cette période restera gravée dans nos esprits et dans nos cœurs en raison de tous ceux qui ont souffert personnellement de cette maladie, et bien-sûr en raison du départ soudain de ce monde de tant de nos sœurs et de nos frères.

Le traumatisme vécu par leurs familles est indescriptible, notamment en raison de l'impossibilité à leur rendre l'hommage funéraire qui leur était dû.

La distanciation physique imposée durant cette période s'est accompagnée paradoxalement d'une proximité inégalée dans les cœurs.

Un nombre incalculable de chaînes de solidarité se sont mises en place pour tant de nos frères et de nos sœurs.

J'aimerais rendre hommage à notre rabbin, à notre conseil d'administration, à nos médecins, qui se sont mobilisés afin de nous aider à traverser cette douloureuse période puis à rendre possible la réouverture de notre synagogue.

J'aimerais également remercier tous nos fidèles qui respectent scrupuleusement ces consignes et rendent possible cette reprise de la vie communautaire.

Si nous parlons tous d'un nouveau monde qui doit advenir après cette crise, chacun pense que celui-ci sera à l'image de ce qu'il croyait avant.

Il nous faut être capable de défaire ce que nous prônions afin d'inventer un autre monde, et pas forcément un nouveau monde.

Nous avons besoin de ce que nous ne remarquons même pas lorsque nous l'avions, de ce qui est simple.

Nous avons besoin de nous parler, et peut être, enfin, d'écouter ce que nous n'entendions plus.

Mais nous voulons être dans l'action, comme l'Eternel nous le demande dans la Genèse, juste après la création du monde : « A vous de faire ! »

Cet autre monde sera celui où nous nous engagerons à faire et non plus à subir les choix qui ne sont pas les nôtres. La peur, sain mécanisme de survie, ne doit jamais engendrer la Haine de l'autre car cela devient alors pire que le Mal.

Comment ne pas mentionner spécifiquement le déferlement complotiste et souvent antisémite qui s'est abattu sur les réseaux sociaux pendant le confinement ?

Comment oublier que quelques mois auparavant était justement votée la loi Avia visant à sanctionner les contenus haineux en ligne et obligeant les hébergeurs à une rapide réaction, synonyme de détermination absolue à endiguer haine, racisme et antisémitisme sur internet ?

Certes, la liberté d'expression est un des biens publics les plus précieux sous tous les régimes politiques, qu'il s'agisse des meilleurs de ces régimes – pour qu'ils le demeurent – ou des pires – pour qu'ils s'effacent.

Mais comme toutes les libertés, la liberté d'expression doit s'arrêter pour les uns là où commence la liberté des autres.

Aussi faudra-t-il toujours s'élever contre celles et ceux qui usent et abusent de leur notoriété pour déterrer de vieilles théories antisémites, comme celle du peuple déicide, tout comme ceux qui dévoient la cause antiraciste qu'ils prétendent défendre en criant « sale juif » dans les rues de Paris...

Le virus de la haine doit être éradiqué de façon radicale et exemplaire.

Il ne suffit pas d'éduquer les jeunes générations au respect, à l'ouverture, à la tolérance et au partage mais il faut aussi être en capacité de sanctionner avec fermeté et détermination.

C'est cette nécessité d'expliquer à nos concitoyens que nous sommes des lanceurs d'alerte sur l'état de la société et que ce que nous espérons au moment de Roch Hachana, nous le rêvons pour toute la Nation.

La prière de la République que nous récitons dans nos synagogues, nous la partageons avec tous les Français, comme la prière de la pluie que nous chanterons à la fin de Soukot a vocation à irriguer tout le pays.

La bénédiction divine que nous appelons de nos prières est notre cadeau à la France car c'est notre espérance.

Nous ne sommes évidemment pas des héros, nous sommes faits aussi de failles et de tourments mais nous devons tous nous positionner comme une vigie répondant à nos tourments collectifs, comme un marqueur d'humanité.

C'est en cela que notre parcours est, au sens littéral du mot doit être exemplaire.

La priorité l'école, l'éducation afin de s'élever dans la société française.

L'école où on a appris à devenir un citoyen français et juif et non pas un juif immigré.

France, pays de liberté et des droits de l'homme

Pays de prospérité, de liberté et de paix.

« Vivre comme Dieu en France » ou « Heureux comme Dieu en France »

Ce proverbe yiddish correspond au sentiment de reconnaissance éprouvé pour ce pays, terre d'accueil et d'asile pour tous ceux qui ont fui, au début du XXe siècle, la misère économique et les pogroms.

Un pays, la France, où ils peuvent commencer une autre histoire, se donner la chance d'une nouvelle vie.

S'intégrer, au point de faire table rase jusqu'à un certain point du passé et devenir citoyen français.

Voilà le rêve, voilà la volonté clairement affichée sans négliger pour autant nos différentes cultures.

Le monde est encombré de causes perdues et de combats gagnés.

Les agressions contre des Synagogues jalonnent l'histoire de l'antisémitisme. Voici qu'elles se renouvellent.

Mais les cris de « Mort aux Juifs », c'est à Paris qu'ils résonnent, et aux Juifs de France qu'ils s'adressent.

Au-delà d'eux c'est la République tout entière qui est défiée.

Mais face au retour d'une telle provocation fasciste, à ces cris infâmes, j'aurais souhaité des réactions plus vives, des appels d'associations de défense des droits de l'homme et des partis républicains pour organiser une grande manifestation de protestation.

La République française ne peut tolérer ces cris, pas plus qu'elle ne saurait laisser passer des slogans tels que « Dehors, les musulmans » ou « Dehors, les Arabes »

On ne peut pas dire qu'il y a, d'un côté, les droits de la femme et de l'autre, ceux des hommes, ni affirmer que Noirs et Blancs n'auraient pas les mêmes droits ! C'est une pente dangereuse.

Il y aurait des droits dépendant de la nation, de la religion, de la couleur de peau.

Dès lors, le principe premier des droits de l'homme « Tous les hommes (c'est-à-dire, tous les êtres humains) naissent libres et égaux », ne sera plus respecté.

Cette communion d'esprit, cette communauté de pensée à travers les clivages politiques montrent bien que le débat qui est ouvert aujourd'hui devant vous est d'abord un débat de conscience et le choix auquel chacun d'entre vous procédera l'engagera personnellement.

La France est grande, non seulement par sa puissance mais au-delà de sa puissance, par l'éclat des idées, des causes, de la générosité qui l'ont emporté aux moments privilégiés de son histoire.

Il est un droit qu'aucune loi ne peut entamer, qu'aucune sentence ne peut retrancher, le droit de devenir meilleur.
(Victor Hugo)

Quel engagement pouvons-nous prendre pour les minorités persécutées d'Orient ?

Quelles actions en faveur des migrants, ces réfugiés qui affluent depuis des mois dans des conditions insupportables vers les terres européennes, fuyant la guerre, la pauvreté, la souffrance indicible ?

La France, terre d'asile et d'accueil, la France, berceau des droits de l'homme, ne peut fermer les yeux sur ces enfants, ces femmes et ces hommes qui échouent aux portes de nos frontières, avec pour seul espoir celui de vivre.

La France, qui rayonne dans le monde entier de par ses valeurs d'humanisme, d'universalité et de partage, ne peut se taire face à l'épreuve de ses frères humains.

N'oublions pas le terrible verdict de Chantecler dans le Roman de Renart : « Maudits soient les yeux qui se ferment quand ils doivent rester ouverts »

Nous sommes face aujourd'hui à des communautés qui ont intégré la nation française et qui respectent les lois de la République, mais qui ont aussi envie de vivre leur propres règles culturelles et religieuses, tel est le cas de la communauté juive.

Le problème de la France, aujourd'hui, est qu'elle a du mal à accepter cela pour la communauté musulmane, qui, tout comme la communauté juive, n'a pas envie de renoncer à ses règles religieuses.

Le refus de traiter la communauté musulmane comme les autres donne du grain à moudre à l'Islam politique qui vient dire aux musulmans : « vous voyez, ce pays ne vous aime pas, donc venez vers nous. »

Nous faisons une faute.

Il faut traiter le problème de l'islam en France et accepter que l'intégration passe aussi par le respect d'un certain nombre de règles religieuses et culturelles pour éviter que l'Islam politique radical et djihadistes viennent recruter sur notre sol.

On ne peut pas laisser le champ libre pour recruter, notamment dans nos banlieues

Il faudra dans ces banlieues beaucoup d'acteurs publics pour construire la République et réinventer un modèle d'éducation républicaine et de citoyenneté.

En 1967, la communauté juive française était riche de plus de 700 000 membres. Près de 50 ans plus tard, nous ne serions plus que 450 000.

Soit une décade d'un tiers en 50 ans

Pendant ce temps, la population française a cru, elle, d'un tiers, de 50 à 67 millions.

Nous sommes donc passé de 1,4% en 1967 à 0,7% aujourd'hui.

Pourquoi l'une des plus anciennes communautés d'Europe, présente en France depuis 2 000 ans, connaît-elle une telle érosion ?

Ce « nouvel antisémitisme » conduit à l'explosion des violences physiques contre les Français juifs avec plus de 12 111 actes en vingt ans.

Depuis 18ans, 12 Français ont été assassinés en France par le simple fait d'être juif, par d'autres Français, tous, des islamistes radicaux.

Il y eut parfois des sursauts républicains, pour exprimer leur solidarité avec les Français juifs comme dernièrement quand les hauts responsables de tous les cultes et ceux des principaux partis républicains vinrent exprimer leur solidarité face à l'absence de procès d'un des rares assassins, islamiste et antisémite capturé vivant, le meurtrier de Sarah Halimi.

Entre 2000 et 2017, 55 049 juifs ont fait leur Alyah

Pour répondre à ces défis, nous devons donc réussir à obtenir une solidarité nationale plus forte dans la lutte contre l'antisémitisme, assurer la sécurité des Français juifs et permettre le maintien d'une vie et d'une tradition juive.

Si nous ne relevons pas ces défis, nous risquons hélas, de rejoindre la terrible litanie des communautés disparus.

Et cela, en tant que patriote français juif, héritier d'une longue histoire de Français et de Juif, je ne m'y résoudrai jamais.

L'Alyah en provenance de France a augmenté de 137% par rapport à 2020, souvent des quarantennaires chefs de famille jouissant d'une bonne situation professionnelle en France.

Ainsi trouve-t-on plus d'avocats, de comptables, de commerciaux ou encore de radiologues dans cette année 2021

Le 11 janvier 2015 était sans doute nécessaire (1,5million de personnes rassemblées) pour faire entendre que la République ne cédera pas, mais que ce serait-il passée si seul l'Hyper Cacher avait été attaqué ?

« On savait très bien, le 11 Janvier que les gens ne manifestaient pas pour l'Hyper Cacher. Parce qu'ils n'avaient manifesté ni pour Ilan Halimi, ni pour Toulouse, ni pour Mireille Knoll, Seuls les juifs, en gros, se retrouvaient à manifester d'où le sentiment de malaise, le sentiment d'exclusion qu'avaient les juifs »

Il est important de souligner l'immense sentiment d'abandon ressenti par les juifs de France.

Comment, donc ne pas ressentir une vive lassitude devant cet antisémitisme décomplexé qui finit, à un moment ou un autre par tuer ?

Il est essentiel de ne pas baisser la garde, de toujours se montrer vigilant et combatif mais, en même temps, est-il également possible de formuler une question simple : à quoi bon ?

Pourquoi les Français juifs ont-ils le sentiment d'être si seuls face à ce défi qui devrait être celui de tous les Français ?

Les déclarations rassurantes de la classe politique ne sont clairement plus suffisantes et, dans certains cas, apparaissent comme des récupérations contre-productives.

Il faut désormais trouver les moyens de la combattre sur les plans policier, judiciaire et législatif.

Tout se passe comme si le silence, entre chaque attentat, rendait le suivant possible.

La violence antisémite n'est pas née avec l'attentat de l'école de Toulouse et ne s'éteindra pas avec le verdict du procès de l'Hyper Cacher.

Aujourd'hui, les responsables publics, contrairement à ce qui se passait, ne pactisent pas avec l'antisémitisme, ils le combattent.

De droite comme de gauche, les gouvernements qui sont succédés depuis deux décennies, aussi différents soient-ils, ont affirmé leur détermination à lutter contre la haine des juifs.

Les gouvernements ont affaire à une société exigeante et indocile dont ils ne peuvent contrôler les dérives.

De plus, l'Internet omniprésent et sans contrôle diffuse largement sous le couvert de l'anonymat les pires injures antisémites. Le déferlement de la haine antijuive sur les réseaux sociaux, dont Miss Provence April Benayoum a été récemment la victime, défie et provoque la puissance publique.

Je crains que nous entrions dans un monde où en dépit des bonnes intentions de nos gouvernants, la solidité des institutions démocratiques soit remise en cause par des ennemis de la République.

Et ce sont les juifs qui se retrouvent en première ligne.

Dans l'histoire des démocraties, les expressions de l'antisémitisme ont toujours été un indicateur de leur affaiblissement.

La République, quand elle est forte, protège les juifs.

Quand elle s'anémie et vacille, les passions tristes s'expriment librement et les juifs sont menacés.

C'est la République qui permet de contrôler les passions mauvaises et dangereuses. Quand elle est fidèle à elle-même, elle se réfère à des principes universels.

La situation des juifs de France s'est incontestablement dégradée.

En 2002 déjà, un rapport établi sur la vie scolaire dans les établissements du secondaire indiquait que « des enfants juifs et ils sont les seuls dans ce cas, ne peuvent plus de nos jours être scolarisés dans n'importe quel établissement ».

Des quartiers ou des villes (comme Sarcelles, dans le Val-d'Oise, et plusieurs communes voisines de la Seine Saint-Denis) sont désertés par les juifs, car ils sont devenus invivables pour eux.

Il faut que l'État soit suffisamment puissant pour être le vrai protecteur des populations minoritaires ce qui laisse espérer un sursaut républicain.

C'est dans l'école publique, grâce à l'école publique que l'on a encore une chance de renverser les processus en cours.

Ce sentiment de défaillance apparaît aussi lorsque la justice ne semble pas être en mesure de juger les actes pour ce qu'ils sont.

Ces appels à la haine antisémite qui pullulent sur les réseaux sociaux.

Pour rappel, la peine la plus lourde que l'on peut prononcer est un an d'emprisonnement et aucun mandat de dépôt ne peut être exécuté.

« Or, cette haine en ligne ou verbale constitue un climat qui permet le passage à l'acte plus grave ».

Une lapidation numérique.

La justice sera la seule institution à ne pas l'abandonner.

Vous avez le pouvoir de retenir les bras avant qu'ils ne lancent des pierres.

Vous avez le pouvoir de retenir les mains avant qu'elles n'appuient sur la touche « envoyer », il ne s'agit pas de faire un exemple mais d'appréhender le cyber harcèlement car ça brise des vies »

« Ne nous dites pas que ce n'est rien. Ne nous dites pas que c'est un truc d'adolescent. Chaque message est une atteinte à l'humanité, à leur humanité »

Quand des règles seront posées, combien de vies seront sauvées ?

Car on ne meurt pas des messages haineux, on ne meurt même pas des terroristes. Ce dont nous mourons, c'est de la solitude.

Alors juifs de France, pourquoi partir ?

J'entends leur grande angoisse, même si, pour ma part, je suis épargné dans mon quotidien, en insistant sur le fait que je n'habite pas la banlieue parisienne mais le centre de Lille.

Je crois beaucoup dans la République ...

Ce n'est sans doute pas un hasard, c'était déjà les convictions très enracinées de mes parents.

J'ai le cœur qui bat devant le malheur des autres, pour moi, je dois l'avouer, c'est cela être juif ?

Quand je vois le chemin que nous avons parcouru, j'en tire quand même de vrais motifs d'espérance.

Nos idéaux fondamentaux, pour beaucoup d'entre nous, sont ceux de l'égalité.

En fait, ce n'est pas un idéal ridicule, au contraire. Alors, bien sûr, je n'ai pas la solution-miracle mais je crois qu'il faut remettre du progrès, de la République, de l'autorité républicaine, de la laïcité.

Mesdames et Messieurs les Policiers et Gendarmes qui représentez la liberté.

Mesdames et Messieurs les Magistrats qui représentez la justice.

Mesdames et Messieurs les Militaires qui représentez la paix.

Mesdames et Messieurs les Elus qui représentez la loi.

Mesdames et Messieurs les Journalistes qui représentez la liberté d'expression.

Mesdames et Messieurs qui représentez l'humanité.

Ne nous laissez pas partir.

Que cette Nouvelle Année puisse nous conduire à une éthique d'altérité, à apprendre à vivre avec notre prochain, à vivre dans une solidarité nationale, dans une fraternité républicaine.

Que cette Nouvelle Année soit plus encore et, nous en sentons tous le besoin au-delà de nos convictions – marquée par la concorde et la solidarité.

Qu'elle apporte à notre pays, que nous aimons tant, cette force collective et qu'elle soit porteuse de santé, de paix et de prospérité pour la communauté juive, pour la France, pour Israël et pour le monde.

Puissiez-vous, vos proches et celles et ceux qui vous sont chers, être inscrits dans le Livre de la Vie.

Chana tova oumétoûka, belle et très heureuse année à toutes et à tous.